SALERNES

Bataille pour le contrôle de l'eau

Face au prix élevé du mètre cube sur la commune, une association appelle à la mobilisation

'association de défense des usagers de l'eau à Salernes (ADUES) convoque une assemblée générale vendredi 8 juin à 18 h, salle des Arnauds (ancien camping municipal).

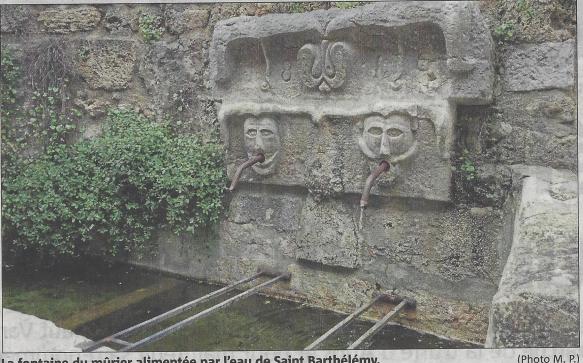
En cause, le prix du mètre cube d'eau à Salernes, l'un des plus élevés du département.

Une eau au prix fort

En 2007, la salubrité de l'eau provenant de Saint-Barthélémy est remise en question par la préfecture du Var. du fait de sa turbidité. Il est décidé d'une deuxième source d'approvisionnement. Ce sera l'eau du Verdon. La municipalité conclut alors un contrat d'adhésion avec le Syndicat intercommunal du Haut Var. avec rétrocession des sources.

Depuis, les Salernois payent leur eau au prix fort, qu'elle provienne de la source de St-Barthélémy ou du Verdon.

L'ADUES a pu récupérer les documents concernant ce montage complexe et les transmettre à un expert reconnu, dont les conclusions sont en attente. Un tel imbroglio n'a pas échappé à madame le maire, Nicole Fanelli qui, en



La fontaine du mûrier alimentée par l'eau de Saint Barthélémy.

2010, selon l'ADUES, reconnaissait que Salernes était tombé dans un piège, dont il convenait de sortir. Depuis cette date, rien n'a évo-

Par ailleurs, toujours d'après l'ADUES, le taux de rendement

(qui mesure les fuites) serait régulièrement inférieur aux 80% fixés par contrat avec la société Suez, délégataire de service public, ce qui imposerait à Suez des pénalités, lesquelles ne seraient pas réclamées par la mairie.

Néanmoins, en 2012, la municipalité renouvelle le contrat avec

Suez, pour 12 ans.

Les fuites persistent

Mais pour l'ADUE, les fuites persistent, alors que la commune aurait économisé un budget de plus de 2 millions d'euros sur des travaux prévus mais encore non effectués. Un « comité de l'eau » existe au sein de la municipalité. Mais selon l'association, la prise de parole y est difficile.

Enfin, au premier janvier 2020, la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) transférera la compétence de l'eau à la Cad (Communauté d'agglomération dracénoise).

Ouel sera le devenir de cette réserve financière que la municipalité, selon l'association, ne semble pas vouloir entamer?

La gestion en reviendra-t-elle à Suez, à un autre grand groupe ou à la communauté?

Ouelle sera la représentation des consommateurs?

L'ADUES milite pour participer aux décisions afin qu'elles ne soient pas essentiellement le fait des experts, des délégataires et des politiques.

Enfin, l'association initie la création d'un collectif intercommunal, l'association « Cad'eau », pour intervenir dans des futures décisions de la Cad.